



Auxiliaire de Puériculture Augmentation du régime indemnitaire !!



Après avoir obtenu...

L'attribution généralisée de l'IFSE à l'ensemble des agents d'entretien de la Direction Petite Enfance (37,50€/mois).

Après avoir obtenu...

Le maintien de la « prime auxis » (52€/mois) pour toutes les Auxiliaires de Puériculture diplômées.

FO a porté **directement** ses revendications relatives au Régime Indemnitaire des auxis à Monsieur le Maire, puis au Directeur Général des Services. Grâce à la représentativité de FO, la connaissance de votre métier et à la force de nos arguments,

**FO obtient l'augmentation du
Régime Indemnitaire des
Auxiliaires de Puériculture !!**



Toutes les inFOs au verso !!

A compter du 01/01/2023, chaque Auxiliaire de Puériculture verra son Régime Indemnitare augmenté de :

- **74€/mois** (ligne « IFSE Fonctionnelle » sur bulletin de salaire)
- **100€ en novembre** (Ligne « Complément Indemnitare Annuel » sur bulletin de salaire)

Soit près de 1.000€ brut/an.

POUR DÉFENDRE MES DROITS
LE DÉCLIC  **FO**
MUNICIPAUX DE TOULOUSE

Dans le détail :

Mois	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre		Décembre
	IFSE	IFSE	IFSE	IFSE	IFSE	IFSE	IFSE	IFSE	IFSE	IFSE	IFSE	CIA	IFSE
Actuel	236,50€	236,50€	236,50€	236,50€	236,50€	236,50€	236,50€	236,50€	236,50€	236,50€	236,50€	315€	236,50€
A compter du 01/01/2023	310,50€	310,50€	310,50€	310,50€	310,50€	310,50€	310,50€	310,50€	310,50€	310,50€	310,50€	414€	310,50€

Rappel : aux montants d'IFSE mensuels indiqués vient s'ajouter la « prime auxi », versée mensuellement.

***Lors des prochaines élections professionnelles
(1^{er} -> 8 décembre prochain)
nous comptons sur vous,
comme vous avez toujours pu compter sur nous !!!***



Syndicat Force Ouvrière

4 avenue du Château d'Eau - 31300 Toulouse

fo-municipauxtoulouse.com – fo.petite.enfance@gmail.com – Tel : 05 61 22 24 41

